



RENÉGOCIATION DE L'ACCORD GROUPE « ANTICIPATION »

UNE ENQUÊTE CGT À VOTRE DISPOSITION

GPEC et Gestion Active de l'Emploi,
Votre expérience, votre vécu doit peser dans la négociation !

Vélizy, le 2 novembre 2011

Dans le cadre des obligations faites aux entreprises par la loi du 2 janvier 2005, les employeurs doivent engager une **négociation relative à la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)**.

La direction de Thales et les syndicats représentatifs au niveau du Groupe ont ainsi signé en 2006 un premier accord, dit **accord sur l'anticipation des évolutions d'emploi, le développement professionnel et la formation**, qui vient à son terme. Une nouvelle négociation doit être menée d'ici la fin 2011.

La CGT a signé cet accord au niveau du Groupe, notamment **parce qu'il ouvrait la possibilité de négociations d'accord de filiale du fait des choix stratégiques des Directions et de leurs impacts potentiels sur l'emploi, ainsi qu'un droit au départ en retraite anticipée (MAD)**. Dans certains cas, la CGT a signé ou pas ces accords de filiales, dit de **Gestion Active de l'Emploi (GAE)**, selon les contextes locaux et les dispositions qu'ils contenaient.

Afin de préparer la nouvelle négociation au niveau du Groupe, la CGT a lancé une série d'initiatives lui permettant de consolider son argumentaire à verser à la négociation et de **créer les meilleures conditions pour que le point de vue des salariés et de l'emploi soient au centre des dispositions du futur accord**.

Pour cela, la CGT a souhaité établir dans un premier temps un état des lieux des pratiques qui ont pu être initiées ici où là, y compris à l'extérieur du Groupe Thales. Et d'autre part, une évaluation des contenus des accords sera réalisée auprès des représentants CGT du personnel, par un cabinet indépendant.

Enfin, un **recueil des points de vue et des expériences individuelles des salariés** sera réalisé par le présent questionnaire.

Pour ce faire, nous vous donnons rendez-vous à l'adresse :

<http://www.boiteaclous.fr/limesurvey/index.php?sid=91738&newtest=Y>

en vous connectant à notre blog www.cgthales.org
vous pourrez y accéder directement.

**Date butoir pour les réponses, le 5 décembre 2011.
A VOS CLAVIERS !**

Coordination CGT THALES

Thales Electron Devices – 2, rue Marcel Dassault – 78140 VELIZY ☒ www.cgthales.org